

Qualifications sportives

Le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) organise les compétitions sportives en collaboration avec les Fédérations sportives internationales compétentes dans les disciplines retenues pour le volet sportif des Jeux, dans le respect de leurs réglementations. Les épreuves sont organisées sous la responsabilité des délégué(e)s techniques désigné(e)s par les Fédérations.

Sélection des sportifs

Les modalités de sélection sont établies dans le but de :

- Développer une politique visant à regrouper l'élite sportive francophone lors des Jeux ;
- Permettre à l'élite sportive francophone de se révéler et de bénéficier d'un accompagnement dans leurs carrières sportives.

Pour chaque compétition inscrite au programme, le CIJF fixe un nombre maximum de participants afin de conserver aux Jeux une durée et une envergure appropriées à l'organisation des Jeux de la Francophonie par tout État ou gouvernement de l'espace francophone.

Un document qui définit la réglementation et les modalités de présélections et de sélections retenues pour chacune des disciplines sportives de la prochaine édition sera publié ultérieurement sur le site des Jeux.

© Alex Tharreau / OIF - CIJF

© CIJF / OIF

Pour rappel : [Qualifications sportives Kinshasa 2023](#) [1]

URL source: <https://jeuxarchives.francophonie.org/pays-participants/qualifications-sportives>